

2019

614. Le référent Santé-Sécurité



FORMATION CONSEIL

Objectifs

- Découvrir les missions du référent sécurité santé au travail
- Identifier les obligations légales en sécurité au travail
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)

Intervenant

Consultant en Management et
Gestion des Risques

Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1)

Durée

2 jours

Dates

16 & 17 Septembre

Lieu de formation :

89 quai Paul Bert 37100 Tours

Coût net de taxes

552 € / personne

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

- Historique de la gestion des risques – Réglementation – Définitions des termes utilisés dans ce domaine (accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle...)
- Les acteurs de la sécurité pour l'entreprise (inspection du travail, INRS, CARSAT, ANACT, médecine du travail, IRP) ; comment travailler avec eux
- Cas particulier du CHSCT
- La place du référent sécurité
- La prévention des risques
- Le document unique
- Les indicateurs d'accidentologie
- Etude de quelques risques majeurs : TMS, RPS, risque chimique, risque routier
- La pénibilité
- Le danger grave et imminent
- L'enquête accident
- L'intervention d'entreprises extérieures
- Les intérimaires
- Plan d'action des référents santé-sécurité.

Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire](#)

Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A